



LE PETIT SAINT PÈROIS



BULLETIN MUNICIPAL - N°44 JUILLET 2023

Le mot du Maire

Déchetterie « végétaux » sur la commune

Plusieurs personnes regrettent la fermeture de la déchetterie le lundi matin et souhaitent savoir si elle ouvrira plus tard.

J'ai décidé la fermeture de cette déchetterie suite à plusieurs incivilités constatées. Le fait que ce dépôt de déchets verts soit ouvert le lundi matin sans surveillance n'autorise en aucun cas :

- d'y déverser n'importe quoi : gravats, plastiques.....,
- d'avoir des comportements inappropriés en déposant des branchages en dehors de la zone réservée au broyage,
- d'être incorrect avec les agents municipaux qui doivent tout reprendre,
- de déposer ses végétaux sur le milieu de la route...

Il est regrettable d'en arriver à une telle décision pour quelques irresponsables.

Le dépôt de végétaux dans cette déchetterie GRATUITE est aussi une façon de revaloriser les produits par broyage, effectué par les services municipaux pour les branchages et par une entreprise spécialisée, une fois par an, pour le reste.

Cette déchetterie ne sera donc ouverte que le samedi matin de 8 à 12h sous la surveillance d'un agent municipal.

Le City stade

Mauvaise nouvelle pour la commune et l'école, le couperet est tombé : l'Agence Nationale du Sport a rejeté la demande de subvention pour la construction du City Stade, 60% d'aide avait été demandé sur leur conseil. Un dossier complexe a été monté et déposé en mars dernier. Les critères du refus sont obscurs (trop de dossiers). Mais le plus révoltant est que certaines communes ont été retenues avec des demandes de subvention plus importantes. Où est la logique ?

Donc, le financement du projet est remis en cause... De nouvelles subventions sont demandées auprès de la Préfecture. Ce dossier est donc retardé mais je ne baisse pas les bras et espère annoncer, dans un avenir proche, une bonne nouvelle.

Félicitations



Une conseillère se marie.



*L'Ami Dédé s'en est allé,
Il a rejoint Sa Bien Aimée.
On l'appelait Dédé l'Ponceur,
C'était aussi Dédé l'Blagueur.
A l'AMICALE il était Dédé l'Acteur,
Avec ses bâtons c'était Dédé l'Sculpteur.
Pour nous c'était Dédé l'Artiste,
Et même perfectionniste,
Dans nos cœurs il est resté.
Voilà pourquoi « LA PLATE A DÉDÉ ».*



Sommaire

- Page 1 : Le mot du Maire - Félicitations
- Page 2 : L'école municipale V. Meunier
- Pages 2 et 3 : Les travaux dans la commune
- Pages 4 et 5 : Retour sur quelques événements
- Page 6 : « Saint Père d'antan »
- Page 7 : Agenda - Annonces - Quizz
- Page 8 : Des nouvelles du conseil municipal



Ça y est, la fin de l'année approche ! L'école se finit et nous avons réussi à terminer tous les projets ! Comme il y en avait beaucoup, nous sommes contents :

D'abord, nous avons travaillé sur le cirque toute l'année avec les classes des petits et des grands. Au début, on devait faire un spectacle comme d'habitude à l'Espace Blareau, mais la mairie de Sully nous a dit après qu'il y avait le concert de Yannick Noah le même soir, alors qu'on ne pouvait pas y aller.

Alors, on a travaillé avec une compagnie de cirque qui a installé son chapiteau dans l'école pendant une semaine au mois de juin. On a préparé un spectacle de cirque avec eux et on l'a présenté aux familles le 23 juin. C'était bien.



On a aussi travaillé sur la Loire avec les Brasse Bouillon et la mission Loire ; près de la Loire, on a déclaré une « A.E.T. » (une aire éducative terrestre) ; on doit s'occuper d'informer les gens et de la gérer pour savoir ce qu'il y a comme animaux et végétaux qui y vivent. Avec le MOBE d'Orléans et un piège photos qu'ils nous ont prêté, on a pu filmer beaucoup d'animaux comme des biches, des chevreuils, des sangliers, des hérons, des aigrettes, et plein d'autres... Nous avons été labellisés par Marine Colombey de l'office de la biodiversité. Aussi, on a été labellisés eco école avec le tri qu'on fait avec les élèves. Nous avons organisé deux classes de découverte : les CE1 CE2 ont été une semaine travailler avec la Maison de Loire à Jargeau.

Nous, les CM1CM2, nous avons relié les mariniers du Loiret en canoë puis à vélo. On a rencontré les amis mariniers de St Benoit, de Châteauneuf, de Jargeau, de Chatillon sur Loire, de Grignon, de Vitry et de Combleux. C'était super comme séjour : on a appris plein de choses et rencontré plein de gens intéressants comme Paulo de Grignon ou Papy Daniel qui avait préparé un grand gouter ou encore Gérard à Vitry qui nous a fait faire un tour de bateau sur le canal...



Après être revenus, on a écrit les compte-rendus de chaque jour, en équipe et on a cherché les mots qui pouvaient dessiner ce qu'on avait vécu et les gens qu'on avait rencontré.

Avec les photos, cela a fait un nouveau livre qu'on a publié. On l'a appelé : « Mariniers loiretains, nos rencontres... »

Comme tout le monde n'a pas pu venir voir le spectacle de cirque, on a décidé d'essayer de faire un film sur nos projets ; on a inventé une histoire (sur une idée de Shae et Chloé) et on a filmé des scènes. Rémi a fini de faire le montage et le cinéma de Sully, avec Jason, a accepté qu'on le projette au cinéma.

Le trois juillet, il y a eu deux projections ; c'était bien aussi ; tout le monde était content.



Enfin, nous avons participé à la mise à l'eau de la « Plate à Dédé », le bateau que les Brasse Bouillon ont fabriqué cette année. Le samedi matin, il y avait du monde et aussi tous les parrains et les marraines du bateau, de l'école et du collège.

Elle s'appelle comme ça pour se souvenir de Dédé, le brasse bouillon qui sculptait des cannes de marinier et qui nous avait appris les nœuds, parce qu'il est décédé.

La journée s'est bien passée et la plate n'a pas coulé, alors tout va bien !

Après les vacances, les CM2 iront au collège et nous leur souhaitons une bonne suite d'école au collège.

Les autres enfants essaieront de faire encore beaucoup de projets... En attendant, nous allons profiter des vacances !

Pour tous les coopérateurs Roxane, Nelio et Tancredi



Remise des dictionnaires aux CM2



Les dictionnaires et calculatrices offerts par la municipalité, aux 14 enfants de CM2 partant pour la 6ème, ont été remis à la salle polyvalente le lundi 3 juillet par Mmes ZUSATZ Christelle et AIGRET Maïté.

Information

Travaux dans la commune



L'ADIL45-28 VOUS INFORME



DÉMARCHAGE ET ARNAQUES !

BON À SAVOIR...

- Le démarchage téléphonique sur la rénovation énergétique est **strictement interdit** depuis la loi du 24 juillet 2020.
- En aucun cas, l'État, les collectivités locales (Région, Département, mairie), l'ADEME, l'Anah et bien-sûr l'ADIL ne démarchent directement les particuliers. Une personne qui vous dit être envoyée par l'une de ces institutions doit immédiatement être suspecte !

Les bons réflexes à avoir :

- Ne communiquez jamais de données personnelles comme votre identifiant fiscal ou vos coordonnées bancaires...
- Méfiez-vous d'une entreprise qui réalise un devis sans avoir visité votre logement.

ATTENTION aussi aux courriers malveillants qui peuvent paraître officiels.

ATTENTION enfin aux sites internet qui semblent être des sites institutionnels mais qui sont bien des sites commerciaux.

Si vous avez le moindre doute sur un site, un courrier, un appel téléphonique, contactez-nous :

L'Agence d'information sur le Logement (ADIL) du Loiret et d'Eure-et-Loir - Espace Conseil France Rénov' 02 38 62 47 07

CONSEIL GRATUIT. NEUTRE ET PERSONNALISÉ



Nouveau colombarium au cimetière



Un deuxième columbarium vient d'être installé au cimetière. Le manque de place se faisait déjà sentir, la crémation devenant de plus en plus une méthode funéraire employée. Un monument identique à celui existant a été mis en place.



Remise des récompenses « fleurissement »

La remise des récompenses du fleurissement 2022 a eu lieu le 25 mars 2023 devant une assemblée réunie sur invitation. A cette occasion, 36 bons d'achat ont été distribués (valable dans 3 enseignes de jardinage : Les établissements BOUILLY, SASSIN et SULLY GARDEN).

Les meilleures notes (4 au total) se sont vues attribuer un cadeau supplémentaire sous forme d'un dipladénia. Nous avons ensuite pu échanger, autour du verre de l'amitié, sur des sujets variés en rapport avec le fleurissement : arrosage, entretien, choix des végétaux, etc. Une édition 2022 réussie, malgré les restrictions d'eau qui nous a conduit à revoir les critères de notation.

Rendez vous l'année prochaine.



Bus numérique



Le bus numérique itinérant aménagé et équipé d'ordinateurs et de tablettes numériques s'est installé le 12 avril devant la salle polyvalente. 10 personnes s'étaient inscrites, mais le temps épouvantable en a découragé certains.

Après un café de bienvenue, les « courageux » ont passé un moment agréable avec 2 formateurs à l'écoute de leurs problèmes liés à la manipulation de l'outil informatique. Selon le souhait de ces participants, une autre journée sera organisée dès qu'une possibilité du bus qui couvre plusieurs départements, sera disponible.

Ces ateliers gratuits, financés par les caisses de retraite, destinés aux seniors de plus de 55 ans sont des marqueurs de lien social.



Vide grenier 30/04/23

Le vide-greniers de fin avril a connu un vif succès. Les chineurs attendent déjà le prochain avec impatience.



Défilé du 08 mai

Défilé du 8 mai avec, comme d'habitude, la Société Musicale de Sully sur Loire.

Merci à eux.



Départ de la relique de St Loup

Pendant 5 jours en Juin, Saint Jean de Braye fêtait le 1450^{ème} anniversaire de la mort de l'évêque abraysien Saint LOUP, et au cours de ces festivités, il était prévu d'emmener les reliques de celui-ci de la chapelle Saint Loup à l'église Saint Jean Baptiste. Mais pour arriver là ces reliques, qui se trouvaient à Cerdon, ont navigué sur la Loire depuis Saint Père le 19 juin, elles ont donc embarqué au vieux bourg. Ce fut l'occasion de voir beaucoup de bateaux et de marinières dans le port de Saint Père. Merci à la Marine de Loire pour ces manifestations.



La fête des voisins

Certaines fêtes des voisins sont organisées encore dans la commune et c'est bien. Nous préférons voir cela ... Donc n'hésitez pas à vous côtoyer. Entraidez-vous, la vie n'en sera que plus douce. La municipalité sera toujours avec vous pour de telles manifestations.



La fête du village « la Saint Pierre »

C'est sous une météo estivale que notre belle fête villageoise de la Saint-Pierre a eu lieu en bord de Loire dans le square du Vieux Bourg. La journée a commencé par un hommage des marinières à la croix de Saint-Nicolas suivi d'une mise en Loire de « La Plate à Dédé » par les marinières Brasse Bouillon de l'AMS bien aidés par les Moussaillones et Moussaillons Brasse Bouillon élèves de l'école et les marinières de Saint-Benoit, Châteauneuf, Jargeau, Vitry-aux-Loges, Orléans, Voile de Loire CBA.

L'après-midi les activités gratuites étaient proposées à un large public venu nombreux, une Guinguette, des jeux de société, des activités marinières et nautiques sur la Loire suivies d'un apéritif populaire offert par la municipalité. Un repas champêtre convivial était servi en bord de Loire par Saint-Père en Fête suivi d'un magnifique feu d'artifice et d'un bal populaire.

Cette belle manifestation était co-organisée pour la 2^{ème} année consécutive par 5 associations, Saint-Père en Fête, La Guinguette, Les Brasse Bouillon de l'AMS, Sully Canoé Kayak, l'école Victor Meunier et soutenue financièrement par le département dans le cadre des animations « Le Loiret au Fil de l'Eau ».





Allocution prononcée aux Fêtes de la Victoire (14 Juillet 1919) Par M. Alphonse HIRLAY

Un écrivain a dit avant nous que chaque homme portait en son sein un cochon qui sommeille.

Ces paroles n'étaient en réalité qu'une allusion en raison du mal que font certaines gens avant de mourir.

Pour nous, Français et alliés, ce cochon s'est réveillé en la personne de ce potentat qui résidait à Berlin en 1914.

Et il a déchaîné sur nous la plus terrible guerre que l'histoire fait mention.

Il n'y a pas de doute, quoi qu'on en dise, ce monarque, pour assouvir sa passion qui était incarnée d'orgueil : il visait depuis longtemps notre belle et bien aimée Patrie.

D'ailleurs, pour tous les Français qui voyaient juste, cette funeste guerre n'a pas été une surprise, on s'attendait bientôt à cette calamité. Le 5 juillet 1914, une importante réunion politique était tenue à Berlin, les clauses sorties de ces entretiens avaient été religieusement cachées, mais les esprits clairvoyants de France en avaient compris le résultat.

Les Français et leurs alliés ont donc su déjouer ces sinistres projets. Grâce à nos enfants du pays, ainsi que tous ceux qui ont été appelés à défendre le sol natal, nous avons pu leur arracher la victoire. Mais combien de ces enfants ont souffert pendant ce terrible temps qui a duré cinquante-deux mois. Ce martyrologe est bien trop long à communiquer.

Tous ceux qui ont fait la guerre en ont connu la rigueur.

On nous a dit bien des fois, pendant la guerre, que ces enfants combattaient pour le droit et la justice, j'aime à le croire, car pour que ces soldats ne défaillent pas à ces souffrances il fallait qu'ils soient vraiment animés du souffle de la Patrie.

Je considère donc que si M. Wilson, président des Etats-Unis d'Amérique, peut réussir dans sa belle entreprise, c'est-à-dire instituer la Société des Nations, il restera pour les générations futures comme le plus grand bienfaiteur de l'humanité.

Aujourd'hui la France endeuillée, mais reconnaissante, célèbre les fêtes de la Victoire.

Pendant qu'à l'instant même l'armée de terre et de mer passe sous l'Arc de Triomphe de la capitale, dans

notre petite commune de Saint-Père nous aurions été des ingrats si nous avions oublié nos chers morts.

Ce mausolée que nous venons couronner a été inauguré le 28 septembre 1913, comme si la commune avait pressenti qu'elle en aurait bientôt besoin.

Déjà des combattants de 1870 y sont inscrits, huit noms nouveaux y ont été ajoutés. Puisse le ciel que ce soit les derniers. La mémoire des enfants du pays, morts au champ d'honneur n'a pas été oubliée, ces noms gravés sur la pierre qui est devant nous restera toujours au regard de la postérité. Lorsque nous viendrons faire une prière sur la tombe de nos parents nous regarderons ces noms glorieux. Nous dirons ceux-là ont fait leur devoir, ils nous ont sauvé de l'invasion allemande en faisant le sacrifice de leur vie, ils ont donc gagé l'immortalité. Que la terre de France, sous laquelle ils reposent, leur soit légère : ils ont bien mérité de la Patrie.



M. Alphonse HIRLAY

Fête des Classes



Après quelques années de « trêve » pour les raisons que l'on connaît, nous proposons de renouer avec la tradition de la Fête des Classes. Les « 3 » cette année, si vous êtes de ceux-là, n'hésitez pas à vous faire connaître en Mairie pour organiser cette manifestation qui se déroulera cette année (si il y a des volontaires pour s'en occuper) le dimanche 18 novembre.



Agenda

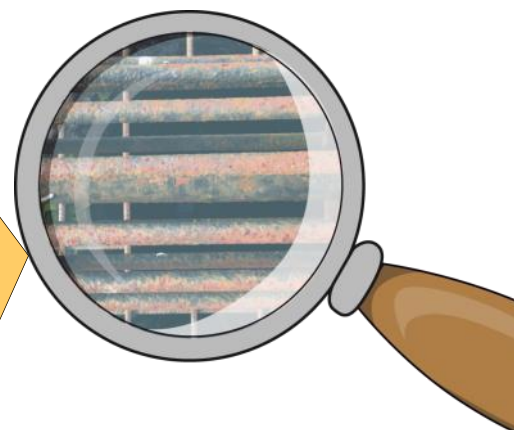
| | | |
|--------------------|----------------------------------|-------------------------------|
| 8 Septembre | A.M.S. | A.G. |
| 01 Octobre | A.M.S. / S.P.E.F. / école | POTIRANDO |
| 13 octobre | Saint Père En Fête | A.G. |
| 14 octobre | Joie, Forme et Santé | A.G. |
| 20 octobre | A.M.S. | Soirée Jeux de société |
| 19 novembre | Mairie | Fête des classes « 3 » |

À la découverte de St Père



Réponse du PSP 43 :
Les fleurs sont celles d'une maquette de l'église de St Père entreposée à la Mairie

Où se situe cette Grille à Saint Père ?



Réponse dans le prochain numéro



Le conseil municipal du 27/12/2022 :

ORDRE DU JOUR

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil que suite au décès de Mme BOUCHARD Yvette (second adjoint au Maire) survenu le 16 décembre 2022, Mme MICHEL Agnès, suivante de liste, est installée en qualité de Conseillère Municipale. Monsieur le Maire lui souhaite la bienvenue. De plus, il convient de procéder à l'élection d'un nouvel adjoint et propose ainsi d'ajouter sept points à l'ordre du jour :

Détermination du nombre de postes d'adjoint au Maire
Election d'un nouvel adjoint au maire suite à un décès
Indemnité de fonction à Mme Christelle ZUSATZ
Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement de la rue de la Motte – choix du maître d'œuvre
Demande du Fonds de concours à la Communauté de Communes du Val de Sully pour l'aménagement rue de la Motte
Echange de terrains entre la Commune et Mr et Mme LUTTON Gérard
Contrat d'assurance des risques statutaires

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Le Maire donne lecture des courriers de remerciements émanant de :
Mme BILLAULT Odette remercie les membres du Conseil Municipal pour les marques d'affection et de sympathie témoignées lors du don de la maquette de l'église faite par son fils à notre commune
La famille LESCOUET - BODET remercie les membres du Conseil Municipal pour les marques d'affection et de sympathie témoignées lors du décès de Gérard BODET
Le comité d'organisation de la Rando de l'Espoir remercie les membres du Conseil Municipal pour son accueil très convivial des participants du Téléthon permettant ainsi le bon déroulement de cette marche solidaire
Le Maire informe les membres du conseil municipal des statistiques de la gendarmerie pour l'année 2022 en matière de sécurité routière, intervention, délinquance, prévention sur le territoire de notre commune.
Monsieur Cloutier rend compte du courrier reçu par la SNCF pour le nettoyage des voies de chemins de fer et de la dépose des traverses de chemin de fer sur notre commune.
Monsieur Berrue propose d'investir pour l'année 2023 dans l'achat d'un columbarium au cimetière communal et d'interpeller les financeurs locaux afin d'obtenir une subvention.



Le conseil municipal du 23/03/2023 :

ORDRE DU JOUR

Désignation des représentants : Installation d'un Conseiller Municipal (suivant de liste)
Approbation du Compte de Gestion 2022 du Trésorier Principal – Assainissement
Approbation du Compte Administratif 2022 – Assainissement
Affectation du résultat d'exploitation 2022 – Assainissement
Vote du Budget Primitif 2023 – Assainissement
Approbation du Compte de Gestion 2022 du Trésorier Principal - Commune
Approbation du Compte Administratif 2022 – Commune
Affectation du résultat de fonctionnement 2022 – Commune
Organisation du Banquet des anciens – 2023
Modification délibération 2022 – ajout Tarifs location salle polyvalente - séminaire

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Le Maire donne lecture des courriers de remerciements émanant de :
Mme Dias remercie les membres du Conseil Municipal pour les marques d'affection et de sympathie témoignées lors du décès de son mari M.Dias

La famille BERRUE remercie les membres du Conseil Municipal pour les marques d'affection et de sympathie témoignées lors du décès de Mme BERRUE Arlette
Madame ZUSATZ rend compte du portage des colis d'hygiène avec M. BRETON aux anciens hospitalisés à l'ehpad de Sully sur Loire.
Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'une étude avec les services de Loire est en cours afin d'aménager la parcelle située au Cromelong afin d'y réaliser le city park. Il indique que le service urbanisme de la CCVS a été consulté pour avis sur cette faisabilité. Monsieur le Maire doit rencontrer l'entreprise Agorespace lundi prochain.
Monsieur BERRUE informe les membres de l'assemblée que le devis du columbarium a été validé et transmis à l'entreprise CATON pour réalisation.
Monsieur BERRUE informe que le logiciel cimetière SEGILOG a été transposé sur BERGER LEVRAULT et qu'à ce titre il faut remettre à jour les dossiers.
Monsieur PERON demande si le parcours de santé sera remis en état.
Monsieur le Maire indique que le parcours de santé est devenu obsolète et que s'il était remis en état, il incomberait à la commune de procéder à un contrôle technique annuel des installations.



Le conseil municipal du 06/04/2023 :

ORDRE DU JOUR

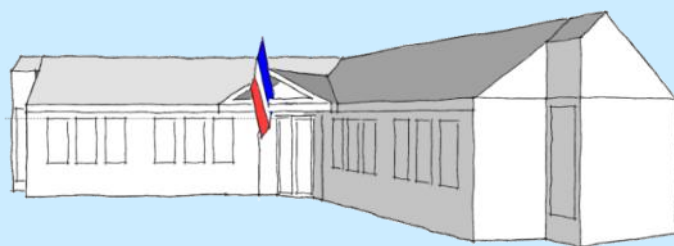
Vote des taux de la fiscalité directe locale – fixation des taux d'imposition pour l'année 2023
Vote du Budget Primitif 2023 – Commune

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il a reçu en mairie le 24 mars dernier, l'agence nationale du Sport (représenté par Monsieur LEFORT) afin de solliciter une subvention dans le cadre du dispositif « campagne 2023 – 5000 terrains de sport ». Il précise que les autres partenaires financiers (l'Etat, le PETR Forêt d'Orléans Loire, Sologne, etc..) ont été également sollicités
Monsieur le Maire informe qu'un projet de lotissement de 27 maisons sur St Père devrait être déposé prochainement aux services de l'urbanisme.
Monsieur le Maire informe les membres de l'assemblée qu'il a rencontré avec Mme ZUSATZ Christelle Maître de TORQUAT de la COULERIE au sujet de la vente de la parcelle, rue de Touraine, appartenant à la Famille Vildy. Cette succession familiale semble compliquée pour Maître de TORQUAT de la COULERIE compte tenu du décès de certains héritiers.
Pour le bien des riverains, la Commune continue d'entretenir cette parcelle sans en être propriétaire. Monsieur le Maire va solliciter l'association ADS-45 notamment pour l'abattage de l'arbre. Concernant la cabane en bois située sur ladite parcelle, Monsieur le Maire pourrait prendre un arrêté de péril si besoin, avant sa destruction.
Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'envisager pour l'avenir la construction d'une future salle polyvalente en dehors des habitations. La Commune pourrait se rendre acquéreur de parcelles agricoles situées lieudit « clos des folies » dès leur mise en vente.

Mme ZUSATZ rend compte du déroulement des opérations de recensement de la population qui ont eu lieu du 19 janvier au 18 février 2023. Ce sont 561 logements qui ont été recensés par nos deux agents recenseurs qui ont été recrutés par la Mairie pour cette occasion. Sur ces 561 logements, 7 logements n'ont pas répondu aux questionnaires et n'ont de ce fait pas été pris en compte dans les chiffres des logements recensés. A la clôture des opérations de recensement environ 98% des logements avaient été recensés.
En décembre 2023, nous connaissons les chiffres définitifs pour notre commune.
Mme ZUSATZ rappelle que la Commission du Fleurissement s'est réunie le 25 mars dernier afin de récompenser les lauréats du Concours des Maisons Fleuries. 36 Bons ont été distribués représentant une enveloppe globale d'environ 800€.

Mairie de Saint Père sur Loire



Tel : 02.38.36.21.84
saintperesurloire@wanadoo.fr
www.saintperesurloire.fr